

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2008

Le dix huit novembre deux mil huit à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de CHEVIRE LE ROUGE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la Présidence de Monsieur André GUEVARA, Maire.

Etaient présents : Monsieur André GUEVARA, Maire

M. Patrick HAMARD, Monsieur Jean-Claude LEAU, adjoints

M. Romaric LECOINTRE, Mme Marie-Thérèse CROZA, Mme. Geneviève BELLIER, M. Jérôme BELLIER, Mlle Laurie CALLEJON, M. Thierry DELAUNOY, M. Patrick CAYON, M. Ludovic ROCTON, Mme. Chantal GIRAULT, Mme Maylis THURET, M. Anthony AUDOUIN et Mme Virginie HARDOUIN, Conseillers

Absents excusés :

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Anthony AUDOUIN,

Date de convocation : 6 novembre 2008

Date d'affichage : 21 novembre 2008

QUESTION A AJOUTER :

- DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2009

SOMMAIRE :

1°) DELIBERATION - ACCUEIL DES ELEVES EN CAS DE GREVE DES ENSEIGNANTS - AJOUT D'UN VACATAIRE

2°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2 - CHEMIN DU LAVOIR

3°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°3 - TRAVAUX VOIRIE RURALE

4°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2009

5°) DELIBERATION - DEMANDE DE CHANGEMENT D'APPELATION DE LIEUX-DITS

6°) DELIBERATION - RECENSEMENT 2009 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS RECENSEURS PAR LE MAIRE

7°) DIVERS

Après avoir approuvé le compte rendu de la dernière séance, le Conseil Municipal passe à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour.

1°) DELIBERATION - ACCUEIL DES ELEVES EN CAS DE GREVE DES ENSEIGNANTS - AJOUT D'UN VACATAIRE

En séance du 6 octobre 2008, le Conseil Municipal avait décidé d'autoriser le maire à recruter des vacataires pour renforcer le personnel affecté au service d'accueil des enfants de l'école maternelle et élémentaire mis en place en application de l'alinéa 4 de l'article L. 133-4 du code de l'éducation.

Monsieur le Maire propose d'ajouter à la liste des vacataires :

- Mme Jeannine MENARD

Le montant brut de la vacation pour une journée est fixé à 110 €uros par groupe de 15 enfants accueillis pour 6 heures d'accueil.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter cette proposition.

2°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°2 - CHEMIN DU LAVOIR

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le virement de crédits nécessaire au paiement, à la DDE, de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'aménagement chemin du Lavoir concernant l'opération Logi-Ouest d'un montant de 9 442.18 €.

Les modifications sont les suivantes :

- D020 - Dépenses imprévues : - 10 000 €
- D2315-135 Chemin du Lavoir : + 10 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modificative.

3°) DELIBERATION - DECISION MODIFICATIVE DE CREDIT N°3 - TRAVAUX VOIRIE RURALE

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le virement de crédits nécessaire au paiement, à l'entreprise DINAND T.P. SARL, de la création d'un fossé émissaire d'un montant de 1 898.05 €.

Les modifications sont les suivantes :

- D2132-106 :- 2 000 €
- D2315-112 : + 2 000 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité cette décision modificative.

4°) DELIBERATION - TARIF ASSAINISSEMENT 2009

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, fixe le tarif de la redevance assainissement applicable à compter du 1^{er} janvier 2009.

Les tarifs 2009 sont fixés comme suit :

- prime fixe à 27.21 € annuelle par raccordement
- la redevance assainissement passe à 0.68 € par m³ d'eau consommé, pour les foyers desservis par le service d'eau potable de VEOLIA.

Ces mêmes tarifs sont applicables aux foyers desservis par des puits personnels sur la base d'un forfait évalué à 20 m³ par personne au foyer

5°) DELIBERATION - DEMANDE DE CHANGEMENT D'APPELATION DE LIEUX-DITS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du courrier de M. RAYNAUD et Mme ESCANDE dans lequel ils nous font part de leur souhait de modifier le nom de leur lieu-dit dénommé

actuellement « La Petite Bougentière » cadastré WL n°45. Ils souhaiteraient que la nouvelle dénomination soit la suivante : « La Haute Bougentière ».

Une demande identique a été adressée par M. et Mme GUEVARA domiciliés au lieu-dit « Les Maricades » cadastré WL n°84 qui souhaiteraient que la nouvelle appellation soit la suivante : « Les Basses Maricades ».

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de faire figurer les noms des lieux-dits, cités ci-dessus, sur le cadastre.

6°) DELIBERATION - RECENSEMENT 2009 - AUTORISATION DE RECRUTEMENT DE DEUX AGENTS RECENSEURS PAR LE MAIRE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le recensement de la population 2009 aura lieu du 15 janvier au 14 février 2009.

Monsieur le Maire propose de désigner Sabrina HAMARD Coordonateur communal du recensement.

Les enquêtes de recensement sont effectuées par des agents recenseurs. Il convient donc de désigner pour la commune de Cheviré le Rouge 2 agents recenseurs.

Le Conseil Municipal charge Monsieur le Maire de procéder au recrutement et d'établir les arrêtés portant nomination des agents recenseurs.

7°) DIVERS

✧ Courrier de l'association Musica Cheviré : Pour information, l'association organise un concert de Noël en l'église CHEVIRE LE ROUGE le dimanche 7 décembre 2008 à partir de 16 heures.

✧ Courrier de la Société Centrale Canine : Rappel de l'identifiant et du mot de passe pour l'accès au Fichier National Canin.

✧ Courrier de l'école publique « Les Tournesols » qui nous convie à son septième marché de Noël qui aura lieu le vendredi 5 décembre de 18h00 à 20h00 à l'école.

✧ Faire part de M. et Mme SCHANENTGEN nous annonçant la naissance de leur fille Ambre~Mickaéla (13/10/2008).

✧ Documents à consulter :

- Rivières du Département - Qualité 2007 - Constats et Perspectives
- Urbanisme opérationnel et aménagement durable - bonnes pratiques et références.

✧ Date de la prochaine réunion fixée le 16 décembre 2008 à 20H30.

✧ Rencontre avec les agriculteurs : le 17 décembre 2008 à 20H30 à la salle des fêtes.

✧ Rappel : date du calendrier des fêtes le 28 novembre 2008 à 20H30 dans la petite salle des fêtes.

✧ Téléthron : Mme de la TAILLE gère la vente de sel la bibliothèque.

✧ Distribution de sapin prévue le 6 décembre à partir de 9H00 sur la place de l'église.

✧ Compte rendu des commissions :

- T. DELAUNOY : Compte rendu de l'assemblée générale du SIEM.

- J. BELLIER : CCCB - Compte rendu de la visite du SIVERT

Sport et Loisir - Réunion prévue le 11 décembre 2008 à 20H30

- V. HARDOUIN : Présentation du Centre social, portage de repas.

- Commission des Affaires Sociales et commission fêtes et réceptions :

Arbre de Noël : Les bonbons et les livres non pris le jour de l'arbre de Noël seront distribués après la manifestation.

Mise en place du rideau le 11/12/08 à 20H00.

Répétition générale prévue le 12/12.

Il est rappelé que les bénéfices de la buvette seront reversés aux deux écoles.

- Commission communication :

Site internet - actuellement l'hébergement coûte 287.04 € par an. Il est souhaitable qu'une réflexion soit faite sur notre site. Plusieurs possibilités :

Pour environ 1 500€ il est possible de refaire le site et de payer l'hébergement sachant que toutes les modifications pourront être effectuées par la mairie.

Pour 39 €/an il est possible de créer son site par nos soins.

Panneau plan de la ville + entreprises - Contact a été pris avec le cadastre

- Commission finance : Chauffage - projet des pompes à chaleur :

Mairie/Salle des fêtes - environ 25 000 € avec peut être 30% de subvention.

Actuellement 8 500 € de dépenses et avec les pompes à chaleur 2 100 €/an.

Ecole - environ 25 000 € avec peut être 30% de subvention. Le projet ne semble pas très rentable au vu des études qui ont été faites. Il faut peut être réfléchir sur l'isolation du bâtiment. (Au conseil d'école, il a été demandé que les radiateurs soient programmés afin qu'ils ne fonctionnent pas la nuit et pendant les vacances scolaires).

Sans autres questions la séance est levée le mardi 18 novembre 2008 à 22 H 45.